

Transactions avec BuroPlus

A compter du 1^{er} octobre 2012, vous devez effectuer une mise-à-jour de votre profil afin de répondre aux exigences de sécurité du nouveau site du fournisseur et **crypter votre carte d'achats avec son code CEV***.

Dans le cas d'une modification (par exemple la date d'expiration change):

Malheureusement une carte cryptée ne peut pas être éditée. Toute l'information saisie lors du cryptage est transformée en un numéro unique, que l'on appelle jeton, lequel sert de référence pour les achats futurs.

Conséquemment, la carte d'achats doit être supprimée dans un premier temps ; l'utilisateur doit aller dans « mon profil » (en haut menu de gauche) puis cliquer sur « cartes de crédit » en haut à droite, puis cliquer sur « supprimer » à côté de la carte de crédit concernée.

Par la suite, l'utilisateur pourra crypter sa « nouvelle carte » en suivant les instructions ci-bas.

Dans le cas d'une nouvelle carte :

Lorsque l'utilisateur a terminé sa commande, il clique sur « passer la commande », puis au bas de la fenêtre suivante, dans la section « information de paiement », l'utilisateur doit compléter les champs appropriés afin de procéder au paiement par carte.

Afin de crypter la carte, il doit cliquer au bas de cette section dans la case où il est inscrit « *Conserver ma carte de crédit pour l'utiliser dans des commandes futures* ».

Merci à l'avance et n'hésitez pas à communiquer avec la division approvisionnements au 6891 ou achats@fin.umontreal.ca pour plus de renseignements

*CEV : Correspond aux 3 derniers chiffres au verso de la carte